

Ecole Brel-Brassens à Baillargues

PV du 3ème conseil d'école du jeudi 20 juin 2024

Début à 18h.

Secrétaires Mme Fourel pour l'équipe pédagogique et Mme Cebron pour les associations de parents.

En cette fin d'année scolaire : Départ à la Mme Bonhoure après 16 ans de bons et loyaux services à l'école de Baillargue. Mme Milaz et Mme Poujol sont nommées dans d'autres écoles. Nous les remercions pour cette année passée ensemble et leurs souhaitons le meilleur pour l'année scolaire à venir. Pour la nouvelle année scolaire : M. Villanova est nommé à titre définitif sur l'école, et il reste deux postes à pourvoir pour deux nouveaux collègues.

Excusés : Monsieur l'IEN, Monsieur le Maire, Mme Biseuil (AIPE), Mme Mathieu et Mme Sabatier (enseignantes).

Présents :

Mairie : Mme Gautier, M.Tapie, Mme Théron, M.Vidal

Parents élus représentants au conseil d'école :

GPE : Mme Ruescas, Maillard, Farrugia,
Cebron, Ottan

AIPE : Mmes De Benoist, Girot

Enseignants : Mmes Chapon, Helly, Freire, Bonhoure, Nguyen, Lardet, Vouillon,
Fourel, Martin, Schwab, Lesigne, Zimmer, Quézel-Guerraz, Tissot, M.Pulze, M
Villanova

Directrice : Mme Goujon

1 Point avec la Mairie :

a. Ouverture de la 19^{ème} classe.

Quel local va être attribué à cette 19^{ème} classe ? Quel budget est prévu pour cette ouverture de classe ?

Réponse de la mairie : Le budget a été prévu dès le mois de janvier pour les équipements des 2 écoles (maternelle et élémentaire).

Demande régulière depuis plusieurs mois de la part de Mme Goujon pour savoir où se trouvera la nouvelle classe. Aucun retour : Mme Goujon déplore le manque de communication qui paraît essentiel afin d'anticiper la nouvelle année scolaire dans des conditions sereines pour tous.

Réponse de la mairie : Nous avons eu un retour des pompiers chargé de la mise en conformité des bâtiments le mercredi 19 juin concernant l'utilisation de la salle des maîtres de Brassens. Il y a de nouvelles règles de normes de sécurité : il faut 3 portes en cas de rénovation donc nous sommes dans l'impossibilité de proposer cette salle. Proposition de la mairie d'utiliser la salle des maîtres de Brel pour faire la 19e classe.

Réponse de l'équipe pédagogique : Cela va créer un déséquilibre entre les effectifs du bâtiment Brel et du bâtiment Brassens. Il y aura en effet 11 classes avec 271 élèves à Brel contre 9 classes avec 215 élèves à Brassens. Cela va engendrer des difficultés de gestion de cour (augmentation des effectifs sur la surface) ainsi qu'un souci au niveau des toilettes en nombre insuffisant aussi bien pour les élèves que pour les adultes. La suppression de la salle des maîtres au sein du bâtiment principal à Brel va également engendrer des soucis de fonctionnement aussi bien pour la tenue des conseils des maîtres (entre 20 et 25 collègues) que pour la gestion quotidienne du travail de préparation de la classe et de soins et de la sécurité des élèves (photocopie, massicotage, plastifiage, matériel pédagogique mis en commun, stockage du papier, armoire soins premiers secours et PAI, mallette PPMS).

Réponse de la mairie pour les enseignants : possibilité pour l'équipe pédagogique de manger à la cantine, ou d'utiliser la salle des maîtres de Brassens pour manger. Nous devons réfléchir pour l'organisation pratique concernant le matériel de la salle des maîtres.

1ere proposition de l'équipe pédagogique : Utiliser l'algeco actuellement installé à côté de Brassens ou en installer un nouveau.

Réponse de la mairie et des responsables de l'ALP : Pas de possibilité d'utiliser l'algeco existant. Avec l'augmentation des effectifs des enfants inscrits en garderie ou en accueil de loisir (mercredi et vacances), ce bâtiment a été modifié et mis en conformité pour l'accueil des enfants et il n'y a pas possibilité de délocaliser l'accueil dans l'ancienne maternelle en raison de fuites d'eau. Concernant la location d'un autre algeco, la Mairie indique ne pas pouvoir assumer le coût de 80 000€ par an soit 240 000€ sur 3 ans dans l'attente de la nouvelle école.

2e proposition de l'équipe pédagogique : Utiliser une partie du bâtiment de l'ALP à Brel (accueil des Gribouilles) pour créer la 19e classe. Discussion sur l'algeco attendant mais il faut en connaître sa superficie.

Réponse de la mairie et des responsables de l'ALP : même réponse que pour l'algeco concernant les effectifs importants et la mise en conformité au regard de ces effectifs. Est également mis en avant un argument sur la difficulté de gérer un bâtiment partagé.

Réponse des enseignants : L'ensemble de l'équipe déplore le manque de concertation et le fait qu'il n'y ait eu aucune anticipation et que la décision leur soit imposée. Souhait d'avoir un retour sur l'organisation qui sera mise en place pour assurer l'installation de la classe et l'organisation matérielle du matériel pédagogique de l'actuelle salle des maîtres.

La mairie s'engage à que tout soit opérationnel pour la rentrée.

b. Vote électronique pour les parents représentants au conseil d'école.

Suite au 1^{er} conseil d'école du 9/11/2023 la mairie devait se renseigner auprès de prestataires pour le vote électronique.

Pour les prochaines élections : Modalités d'élections de parents d'élèves : vote à l'unanimité du vote par correspondance pour la rentrée 2024.

Pas de réponse de la mairie sur un éventuel devis de prestataire pour le passage au vote électronique. Mme Goujon informe la mairie sur la possibilité de se renseigner sur le logiciel Eduvote.

S'il y a une possibilité, la proposition du vote électronique sera validée pour la rentrée.

c. Transports scolaires (bus d'éveil/ bus du savoir) pour les sorties (écolothèque /piscine...) qui ne relèvent plus de la compétence de la Métropole.

L'an dernier en Conseil de Métropole, a été décidé l'arrêt du financement des bus du savoir. Cela concerne l'Écolothèque, mais pas que, puisque sont également concernés les bus d'éveil, les piscines, les patinoires, etc. Se référant à l'article L.212-4 du code de l'éducation, la Métropole considère que *« ce sont les communes qui ont la charge des écoles publiques et du financement des activités prévues sur le temps scolaire, dont font partie les transports qui emmènent les élèves sur les différents sites. La Métropole ne dispose donc pas de la légitimité à exercer et financer cette compétence, dont l'organisation relève d'ailleurs exclusivement des Conseillers Pédagogiques de l'Académie de Montpellier, en accord avec les transporteurs et après consultation des écoles et des mairies. »*

Se pose la question pour les séances de natation qui font partie des programmes de l'enseignement scolaire notamment pour les CP et CE1 . Les élèves vont à la piscine Héraclès de Saint Brès sur 3 semaines, 3 jours par semaine. Il faut aussi y intégrer les pass nautiques.

Réponse de la mairie : La mairie s'engage à payer les transports.

Equipe pédagogique : Les bus du savoir s'arrêteraient fin décembre.

En prenant la ligne 21, une classe peut faire un aller avec un bus payé par la commune et une autre classe peut faire le retour avec ce même bus. Organisation à

anticiper avec la mairie.

d. **Budget de la mairie alloué par élève.**

Actuellement, il y a un budget de la mairie de 70€ par élève réparti comme tel : 30€ pour les sorties, 35€ pour les fournitures scolaires et 5€ pour le papier photocopieuse et le matériel collectif.

Nous remarquons l'élévation du coût des matières premières. Nous serons peut-être amenés à diminuer le budget des sorties pour augmenter le budget alloué aux fournitures scolaires. Cela dépendra des classes et en fonction du budget restant les classes feront des projets et des sorties.

Nous serons amenés à imaginer des actions pour financer les différents projets et sorties : loto-marché de Noël...

L'AIPE nous confirme que c'est une idée intéressante d'un point de vue financier mais qui demande beaucoup d'investissement.

Réponse de la mairie : actuellement le budget est de 220€ par élève au total (en tenant compte du personnel : intervenants sport- responsable informatique).

e. **Sécurisation du bâtiment Brel.**

Suite au 2^{ème} conseil d'école du 12 mars 2024 quelles sont les décisions ?

Les portails C et D vont-ils être rehaussés ?

Suite au plan Mettre Vigipirate renforcé serait-il envisageable de mettre des brises vues sur les grilles dans la cour du bâtiment Brel ?

Réponse de la mairie : le portail D va être rehaussé. Pas d'information pour le portail C.

2. **Suivis des élèves et liaisons entre cycles**

- Cette année nous avons fait 59 équipes éducatives et 15 équipes de suivi de scolarité. Ces équipes sont des moments pour faire le lien avec les familles, établir une relation de confiance et faire le point sur les différents bilans ou le comportement des élèves. A la suite de ces équipes on élabore ou l'on ajuste le projet de scolarisation de l'élève. Depuis cette année, intervention des responsables du périscolaire
Puis nous nous servons de ces compte rendus lors des conseils de cycles et pour nous aider lors de l'organisation pédagogique.
- Liaison école-collège :

Jeudi 23 mai, la principale du collège Mme Letzelter est venue pour présenter le collège aux parents d'élèves des futurs sixièmes. De nombreux parents étaient présents.

Dans la semaine du 10 juin : les CM2 ont visité le collège. Retour très positifs des enfants. Les 6èmes auront leur rentrée le 2/09.

Mercredi 26 juin, liaison école collège entre enseignants. Quelques semaines en amont, les collègues de CM2 en accord avec les collègues de CM1 qui connaissent aussi les élèves font les classes des sixièmes et discutent des élèves avec les collègues du collège.

Les enseignants de CM2 font des propositions pour la constitution des classes de 6^e. Les enfants sont consultés mais le choix final revient à l'enseignant qui tient compte des particularités scolaires afin de constituer des classes équilibrées.

La mairie fait une remise de calculatrice au futurs 6^{ème} le mardi 25 juin à l'espace vigneron en présence de différents élus.

➤ **Liaison GS/CP**

Les GS sont venus dans les classes de CP et les CP sont allés lire des albums aux élèves en maternelle. Pour clore cette liaison, les élèves ont goûté ensemble.

Les collègues se rencontreront début juillet pour la constitution des futures classes de CP. Bon retour des enfants qui prennent plaisir à retourner en maternelle et à montrer qu'ils savent lire.

➤ **Portes ouvertes pour les nouveaux inscrits**

Je tenais à remercier l'équipe du service jeunesse et plus particulièrement en cette fin d'année Marie Benezech et Julie Aragon qui ont fait un travail remarquable pour les inscriptions scolaires. Nous avons travaillé en étroite collaboration et elles m'ont été d'une grande aide (103 inscriptions scolaires à ce jour).

Elle a eu lieu mardi 18 juin. Un compte rendu sera envoyé à toutes les nouvelles familles par mail. Les inscriptions seront faites le 29 août pour les familles qui n'ont pas pu s'inscrire en juin.

3. Point sur les effectifs et sur la rentrée 2024-2025

➤ Effectifs en cette fin d'année scolaire :

Répartition par niveau 2023-2024

CYCLE II	<u>277</u>
CP	<u>86</u>
CE1	<u>92</u>
CE2	<u>99</u>
CYCLE III	<u>189</u>
CM1	<u>108</u>
CM2	<u>81</u>
Total	<u>466</u>

Soit une moyenne de 25,8 élèves par classe

➤ Effectifs pour l'année scolaire 2024-2025 :

Organisation pédagogique en septembre 2024 : 4 CP- 3 CE1- 1 CE1/CE2- 3 CE2- 4 CM1- 4 CM2

CP : 87 CE1 : 92 CE2 : 92 CM1 : 104 CM2 : 111 = 486 élèves à ce jour soit une moyenne de 25,5 élèves par classe. Les inscriptions continuent. On adaptera l'organisation pédagogique en fonction des arrivées.

19 classes, au moins 21 collègues enseignants car certains seront à temps partiels (dans l'attente de nouveaux collègues qui seront nommés début juillet), 5 AESH. Les AESH sont gérées par le PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé).

Demande de service civique, aucune candidature cette année.

Cette année, l'éducation nationale a mis à disposition une personne quelques vendredis et les lundis au mois de juin dans l'année ce qui a grandement aidé la directrice. Je remercie Monsieur l'Inspecteur .

Demande auprès des parents d'élèves pour diffuser l'annonce de recrutement de services civiques.

4. Projets et sorties pédagogiques

Projets 2023-2024

- 1- Projets sportifs et culturels : parcours du cœur, voile, poney, vélo, golf, tennis et sorties. Tous ces projets et sorties se sont très bien passés. Nous remercions Marie Gatel, Joris Bertaux, Séverine Charot ainsi que tous les parents accompagnateurs, le service jeunesse et la police municipale pour l'encadrement du parcours du cœur et des sorties vélos. Cette année, les cycles 3 ont aussi fait des séances de SRAV (savoir rouler à vélo) avec en 1^{ère} séance l'intervention de David Allouche, chef de la Police Municipale, que nous remercions.
- 2- Séances à la médiathèque : Merci à Carole Montet pour le travail réalisé à la médiathèque avec les élèves et à Sébastien Lafon pour les séances d'informatique.
- 3- Séance de 1^{er} secours avec les cycles 3 avec Marie Gatel et test individuel le jeudi 20 juin avec un encadrement par 25 personnes du service jeunesse, des parents d'élèves.
- 4- Projet musique Happy Kids avec 2 intervenants dans 1 classe de CE2 et 1 classe de CM1, il y a eu une représentation devant les autres classes le 27 mai. Très belle représentation à la salle Bassaget à Mauguio.
- 5- Classe découverte des 4 classes de CP : très beau lieu d'accueil à Leucate avec des animateurs de qualité. Les enfants se sont régalés et ont gagné en autonomie.

5. Bilan financier de l'OCCE

Achats réalisés avec les dons de l'AIPE et du GPE : balles de tennis pour les séances des CE1/ matériel spécifique EBEP (casques anti bruit) / classe découverte/ projet musique

La coopérative scolaire (OCCE) a contribué aux sorties scolaires :

- **Classe découverte/ 4 classes de CP/ 5 jours** : centre 21 295€- bus 2 500€- participation des familles : 197€- mairie 30€ par élève et une subvention de 2 000€- solde par l'OCCE
- **Initiation à la voile / 7 classes de cycle 3/ 2 jours** : 13 670€- bus 3 960€ - participation familles 40€ - mairie 30€ par élève – solde par l'OCCE
- **Découverte de l'équitation / 3 classes de CE1/ 3 jours** : 4 389€ -bus 1 800€- participation des familles 36€- solde par l'OCCE
- **Initiation au golf / 4 classes de CE2/ 4 jours (matinée)** : 5 232€ -mairie 30€ par élève- - participation des familles 10€- solde par l'OCCE
- **Initiation à l'escrime/ 11 classes CE2 au CM2 / 6 séances par classes** : 3 465€ - entièrement financé par l'OCCE
- **Initiation au tennis/ 4 classes de CE1/ 5 séances par classe et 1 collective au club** : financement par le club de tennis- facturation balles de tennis 340€ payé par l'OCCE
- **Diverses sorties culturelles et sportives** : utilisation du budget de 30€ par élève de la dotation de la mairie et l'OCCE a complété.
- **Projet de création musicale 2 classes de CE2 et CM1/ projet annuel** : 8 100€ / bus 160 €-

OCCE 10€ par élève- autofinancement par divers manifestations (tombola- marché de Noël)
+ dossier à la DRAC et métropole - utilisation des 200€ coopérative de classe de chaque enseignante + subvention mairie de 1 400€ + achat des tee-shirt par la mairie.

Nous notons cette année l'augmentation du coût des transports.

Le compte rendu d'activités pour l'année 2023-2024 devra être clôturé avant le 30/09/2023.

Bénéfices :

Participation volontaire des familles en début d'année scolaire : 4 341€

Bénéfices de la vente des photos de classes : 2 702€

Dons des associations : GPE- 1 000€- AIPE - 800€

Je laisse la parole aux associations pour le bilan de leur année. Je souhaitais avant cela, au nom de l'équipe enseignante, les remercier pour leur volonté de nous aider tout au long de l'année via leurs actions mises en place.

6. Questions diverses et bilan du GPE

Bilan du GPE : carnaval, chasse aux œufs, marché aux fleurs (ça n'a pas très bien marché mais quand même 400€ de bénéfices). Dans l'attente du bilan pour pouvoir donner le montant de la subvention. Participation à la buvette pour la fête de l'école.

Question N°1 : des cas de vols (manteaux, petits jouets) et de violences répétées ont été remontés par les enfants lors des récréations temps scolaire et lors de la pause méridienne, autant dans l'école du haut que dans celle du bas. Comment y remédier?

Réponse de l'équipe pédagogique : Les conseils des délégués sont mis en place depuis la rentrée : harmonisation des règles de cour avec le périscolaire. Davantage de communication avec le périscolaire quand il y a des situations complexes. Le cahier de l'élève sera mis en place à partir du CE2 et le périscolaire y aura accès aussi.

Il y aura davantage de vigilance sur la cour et les toilettes. Phénomène amplifié par la fin de l'année et la période est longue.

Les enfants se réfèrent plus à l'adulte depuis la mise en place des journées du bien vivre ensemble et des conseils des délégués.

Il faut absolument que les parents viennent directement nous voir dès qu'il y a un problème (vol ou soucis avec un camarade). Proposition que les parents élus viennent se présenter lors des réunions de rentrée afin que certains parents n'hésitent pas à nous solliciter.

Il y a beaucoup de choses qui ont été mises en place pour limiter la violence : le cahier de l'élève, les plannings d'activité, les aménagements de cour.

Réponse des parents représentants :

Les parents notent qu'il y a des zones plus propices aux problèmes : les toilettes, le fond de cour.

Les parents d'élèves déplorent le manque d'investissement des parents certainement dû au fait que les parents sont de plus en plus pris par leur travail (évolution de la société avec moins de femmes au foyer).

7. Bilan de l'AIPE

Remise d'un don de 800 € suite à l'action « vente de chocolats ».

Fin du conseil à 20h10